COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Ambassadeur du Japon Masaaki SATO et TOUNDA Thales Sylver, Directeur de l'Ecole Publique d'ONGOUEGNE ont procédé le vendredi 01 février 2019 à la cérémonie de signature du contrat de don pour «Le Projet d'Agrandissement et d'Equipement de l'Ecole Publique d'ONGOUEGNE » financé par le Japon pour un montant de 72.666 € soit environs 48 millions de Francs CFA dans le cadre du programme de coopération bilatérale dénommé les « Dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine ».

La cérémonie de signature de contrat de don s'est déroulée en présence de Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut-Ogooué, Monsieur le Maire de la Commune de Franceville et Messieurs les Parlementaires.

Ce projet vise à offrir aux populations du 2^e arrondissement de Franceville la construction et l'équipement d'un (1) bâtiment de trois (3) salles de classe. De plus, ce projet contribuera à offrir un meilleur environnement pour les élèves. Le Gouvernement du Japon accorde une grande importance à la sécurité humaine, dont le renforcement des infrastructures d'accès à une meilleure éducation.

Fort de son expérience dans le domaine de l'Education qui constitue les fondements d'un développement socio-économique durable d'un pays, le Japon entend soutenir de manière active les efforts inlassables du Gouvernement Gabonais qui visent à renforcer la qualité de l'éducation dans le cadre du Plan Stratégique du Gabon Emergent.

Le Gouvernement du Japon et le peuple japonais souhaitent que tous les partenaires concernés œuvreront ensemble pour la réussite de ce projet.

Aussi, est-il très intéressant de mettre au courant toute les citoyens gabonais que le programme désigné «Dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine » est ouvert à toutes les organisations non-lucratives dont les projets sont déstinés à répondre aux besoins essentiels de la population de base. Le formulaire et les informations sont disponibles sur le siteweb de l'Ambassade.

(http://www.ga.emb-japan.go.jp/itpr fr/apd fr.html).